



POUR MIEUX COMPRENDRE LES LIENS ENTRE DIFFICULTÉS SOCIALES ET COMPORTEMENTALES DES PERSONNES ET LES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE : REPÈRES EN SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE



Tous publics



Sur 4 journées

Les professionnels de première ligne – travailleurs sociaux, médicaux ou para – médicaux, médico – sociaux – éprouvent souvent des difficultés pour accueillir et accompagner des personnes qui manifestent des troubles du comportement liés à des problématiques de santé mentale : propos incohérents, délirants, plaintes, négativisme. Ils ne sont pas outillés pour aborder la maladie mentale et ses manifestations. Une autre particularité des troubles de santé mentale réside dans l'importance de leur impact sur les capacités d'insertion sociale et professionnelle des personnes, pouvant les mener jusqu'à une situation de handicap. Répétition des échecs, stagnation avec grande difficulté à initier des actions, difficultés voire impossibilité à honorer des rendez-vous ou engagements, inadéquation entre les projets énoncés et leur réalisation sont autant de situations qui amènent l'utilisateur et les professionnels qui l'accompagnent à des impasses, et qui peuvent être indicatrices de troubles de santé mentale. Du côté du professionnel, l'on est alors en risque de découragement, voire d'usure ; du côté de l'utilisateur, la souffrance est majorée par la répétition des échecs. Pour certains professionnels, des représentations négatives, largement véhiculées par les médias, génèrent déstabilisation, stress, inquiétudes, blocages, et viennent empêcher la mise en place d'un accueil adapté à ces personnes. Pourtant, ils sont en première ligne pour repérer les personnes présentant des signes de souffrance ou des troubles psychiques et ont un rôle important à jouer dans le champ de la santé mentale. En effet, la personne ne se réduit pas au trouble dont elle souffre ; l'étayage social est tout aussi important que le travail de soins. De plus, bon nombre de personnes souffrant de troubles psychiques sont en difficulté pour accéder au système de soins ; le travailleur social a alors une place de choix pour écouter, entendre, aider, orienter. Quant aux professionnels de santé, ils ont un rôle clé à jouer dans le repérage, pour délivrer de l'information, peuvent faciliter l'accès à des prises en charge précoces adaptées et contribuer à réduire les ruptures dans le parcours de la personne. Dans le secteur de Protection de l'Enfance, les professionnels sont confrontés à des interrogations face à des enfants dont les parents souffrent de troubles psychiatriques : quel impact sur les compétences parentales, sur la relation, sur le développement de l'enfant ? A quels risques est confronté l'enfant ?

OBJECTIFS :

- Revisiter les **représentations** des troubles psychiques
- **Connaître les différents facteurs de vulnérabilité** à la souffrance et aux troubles psychiques
- **Connaître les facteurs** de protection afin de mettre en place **des actions de prévention**.
- Acquérir ou actualiser ses **connaissances** dans le domaine de la santé mentale
- **Connaître les différents signes** des maladies mentales, **leurs impacts** sur la vie quotidienne, la relation, l'insertion scolaire, sociale et professionnelle, la parentalité
- Avoir des **indications quant aux conduites à tenir** face à leurs manifestations.



POUR MIEUX COMPRENDRE LES LIENS ENTRE DIFFICULTÉS SOCIALES ET COMPORTEMENTALES DES PERSONNES ET LES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE : REPÈRES EN SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE



Tous publics



Sur 4 journées

Les professionnels de première ligne – travailleurs sociaux, médicaux ou para – médicaux, médico – sociaux – éprouvent souvent des difficultés pour accueillir et accompagner des personnes qui manifestent des troubles du comportement liés à des problématiques de santé mentale : propos incohérents, délirants, plaintes, négativisme. Ils ne sont pas outillés pour aborder la maladie mentale et ses manifestations. Une autre particularité des troubles de santé mentale réside dans l'importance de leur impact sur les capacités d'insertion sociale et professionnelle des personnes, pouvant les mener jusqu'à une situation de handicap. Répétition des échecs, stagnation avec grande difficulté à initier des actions, difficultés voire impossibilité à honorer des rendez-vous ou engagements, inadéquation entre les projets énoncés et leur réalisation sont autant de situations qui amènent l'utilisateur et les professionnels qui l'accompagnent à des impasses, et qui peuvent être indicatrices de troubles de santé mentale. Du côté du professionnel, l'on est alors en risque de découragement, voire d'usure ; du côté de l'utilisateur, la souffrance est majorée par la répétition des échecs. Pour certains professionnels, des représentations négatives, largement véhiculées par les médias, génèrent déstabilisation, stress, inquiétudes, blocages, et viennent empêcher la mise en place d'un accueil adapté à ces personnes. Pourtant, ils sont en première ligne pour repérer les personnes présentant des signes de souffrance ou des troubles psychiques et ont un rôle important à jouer dans le champ de la santé mentale. En effet, la personne ne se réduit pas au trouble dont elle souffre ; l'étayage social est tout aussi important que le travail de soins. De plus, bon nombre de personnes souffrant de troubles psychiques sont en difficulté pour accéder au système de soins ; le travailleur social a alors une place de choix pour écouter, entendre, aider, orienter. Quant aux professionnels de santé, ils ont un rôle clé à jouer dans le repérage, pour délivrer de l'information, peuvent faciliter l'accès à des prises en charge précoces adaptées et contribuer à réduire les ruptures dans le parcours de la personne. Dans le secteur de Protection de l'Enfance, les professionnels sont confrontés à des interrogations face à des enfants dont les parents souffrent de troubles psychiatriques : quel impact sur les compétences parentales, sur la relation, sur le développement de l'enfant ? A quels risques est confronté l'enfant ?

OBJECTIFS :

- Revisiter les **représentations** des troubles psychiques
- **Connaître les différents facteurs de vulnérabilité** à la souffrance et aux troubles psychiques
- **Connaître les facteurs** de protection afin de mettre en place **des actions de prévention**.
- Acquérir ou actualiser ses **connaissances** dans le domaine de la santé mentale
- **Connaître les différents signes** des maladies mentales, **leurs impacts** sur la vie quotidienne, la relation, l'insertion scolaire, sociale et professionnelle, la parentalité
- Avoir des **indications quant aux conduites à tenir** face à leurs manifestations.

CONTENU DE LA FORMATION:

Travailler sur les représentations autour des troubles psychiques, de la psychiatrie et de la place des différents professionnels

- Représentations autour des troubles de santé mentale
- Psychiatrie et santé mentale
- Rôle et place des travailleurs sociaux dans le champ de la santé mentale
- Champ et limites de la psychiatrie

Connaître les mécanismes de la souffrance et des troubles psychiques

- Facteurs de risque et de vulnérabilité au développement de troubles de santé mentale
- Facteurs de protection
- Autour de la grossesse et du post-partum
- L'exposition à des traumatismes : des conséquences graves sur la santé, pas toujours prises en compte
- Une approche intégrative aujourd'hui, qui prend en compte ces différents facteurs, donnant toute sa place à l'étayage psycho social

Connaître les grands groupes de troubles psychiques : leurs manifestations – dont liens avec les consommations de produits psycho actifs et addictions -, leurs impacts sur la relation, sur la vie familiale et la parentalité, sur l'insertion sociale et professionnelle ; connaître les modes de traitement et prises en charge ; adapter son intervention face à leurs différentes manifestations

- **Les troubles du développement et troubles cognitifs** : des troubles qui apparaissent dans l'enfance, souvent oubliés à l'âge adulte
- **Les troubles de la personnalité** : trouble de la personnalité limite et personnalité antisociale ; des professionnels confrontés à un déficit de la volonté, de la capacité à agir, à la rencontre avec des processus d'autodestruction, des crises suicidaires, de l'agitation, de l'agressivité, des violences, des passages à l'acte
- **Les troubles de l'humeur (maladie bipolaire, dépression)** : des professionnels confrontés à l'absence de projet et de projection, au manque de motivation, à des « hauts » et des « bas »
- **Les troubles anxieux et phobiques** : des professionnels confrontés à une incapacité à agir, une restriction de l'activité, à des rituels paraissant « illogiques »
- **Les schizophrénies et autres troubles psychotiques** : des professionnels confrontés à des idées délirantes, des propos incohérents, à l'imprévisibilité, la discontinuité, au désir de « ramener la personne à la réalité »

Synthèse des traitements et prises en charge pour une meilleure orientation

Bilan de la formation et évaluation des acquis, par oral et par écrit, en collectif et en individuel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les apports théoriques se font sous forme d'exposés, après avoir sollicité et mis à jour les connaissances initiales des participants. Ils sont les plus pragmatiques possibles, afin que les connaissances acquises soient au maximum transférables sur le terrain.

Ces apports sont abondamment **illustrés** par des témoignages, écrits ou vidéos, de personnes souffrant de troubles de santé mentale.

Des vignettes cliniques et analyses de situations rencontrées par les stagiaires, permettent une meilleure intégration des notions présentées.

Des supports écrits sont remis aux participants : cahier du participant, fiches/outils, bibliographie "Pour aller plus loin" et listing "Ressources" (dont sites web)

Bilan de la formation et évaluation des acquis, par oral – tour de table en fin de formation en présence d'un représentant de la Direction – et par écrit – fiche d'évaluation à remettre au formateur en fin de session –

CONCEPTION DES PROGRAMMES

Nicole HACCART, Infirmière Psychiatrique, Directrice d'Etablissement Social (CAFDES). Formations complémentaires en Toxicomanie – DU Adolescence et Toxicomanie -, Education Thérapeutique du Patient, Psychoéducation –Schizophrénie, Troubles Bipolaires, TDAH -, Techniques d'Entretien – Approche motivationnelle, approche systémique -.

Expériences en Pédopsychiatrie, en Psychiatrie pour adultes, en Accueil Familial Thérapeutique d'enfants et adolescents, en évaluations/interventions auprès de parents souffrant de troubles psychiques et de leurs enfants, fondatrice et directrice d'un Service Expérimental d'Accueil Spécialisé et d'Hébergement Individualisé pour adolescents et jeunes adultes en difficultés multiples relevant des services de Protection de l'Enfance.

Depuis 2010 formations dispensées au sein de Conseils Départementaux, Services de Protection des Majeurs, Foyers de l'Enfance, Maisons d'Enfants, ESAT, CHRS, services d'intervention à domicile et autres structures sociales et médico sociales.

Responsable pédagogique et administrative: Nicole HACCART

MODALITÉS PRATIQUES

Intervenantes : Nicole HACCART, Véronique KOWARZ ou Lisa BLANCKEMAN.

Référence formation SSMS 01

Public : tous

Pré-requis: aucun

Durée de la formation : 24h

Nombre de participants : 6 à 14

Coût : sur devis contact nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com

Modalités et délai d'accès : sur demande par mail, une proposition de devis vous est adressée dans les deux semaines. Ce devis est valable sur l'année civile. Si ce devis est validé, une demande d'intervention comportant les coordonnées précises du site et la période souhaitée doit être adressée par mail à nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com. Une réponse est apportée dans un délai de 15 jours, par téléphone s'il y a nécessité d'échanger en direct concernant les dates ou par mail. Nous contractualisons alors par la signature d'une convention et préparons l'adaptation des contenus et supports au plus près des besoins des participants en vous demandant de renseigner une fiche de préparation, que vous nous retournez par mail ainsi que la liste des participants au minimum 2 semaines avant le début de l'action. Les convocations aux participants leurs sont adressées directement par l'établissement organisant l'action, avec copie à notre organisme de formation.

Modalités d'organisation : sur les sites des établissements et services ou en distanciel.

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées, conformément à notre charte!

Le format et le contenu sont adaptables en fonction des besoins et moyens des établissements ou services
dernière mise à jour février 2025